



# COMMUNE DE BOULIEU-LES-ANNONAY

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

## **FEUILLET DE CLOTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

**DU SEANCE DU 25 septembre 2023**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS ET LE 05 juin à 18.30 heures, le CCAS de Boulieu-Lès-Annonay L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS ET LE 25 SEPTEMBRE, à 18 heures, le CCAS de Boulieu-Lès-Annonay régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Damien BAYLE, Président, après convocation régulièrement faite le 19 septembre 2023.

**Présents :**

Damien BAYLE, Bedra BELLAHCENE, Christelle ETIENNE, Mikaël DUBICKI, Marlène POULENARD, Martine ROUMEZY, Patrick SAVIDES, Guy VITOUX

**Absents excusés :**

René BERNE  
Viviane LASCOMBE  
Christophe REY (pouvoir à Damien BAYLE)  
Nadège ROCHE (pouvoir à Christelle ETIENNE)

**En Exercice : 12**

Présents : 8

Absents : 4

- dont représentés : 2

Votants : 10

**Secrétaire de séance :** Mme Martine ROUMEZY

Numéro	Objet	Vote
2023-09	ACCORD D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE PAR LE CCAS	Adopté à l'unanimité
2023-10	ACCORD D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE PAR LE CCAS	Adopté à l'unanimité

Affiché et mis en ligne le 27/09/2023

Le Président, Damien BAYLE

La secrétaire, Martine ROUMEZY

